

**Arrêté ministériel portant nomination des membres et du  
président du Conseil d'appel des allocations d'études et  
prêts d'études de la Communauté française**

**A.M. 05-11-2019**

**M.B. 21-11-2019**

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Vu le décret réglant, pour la Communauté française, les allocations d'études, coordonné le 7 novembre 1983, et notamment les articles 15 et 16;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française-Ministère de la Communauté française, article 70/1, § 1<sup>er</sup> 10° et § 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté ministériel du 27 mars 2019 portant nomination des membres et du président du Conseil d'appel des allocations d'études et prêts d'études de la Communauté française;

Vu l'urgence motivée par la nécessité de régulariser au plus tôt la composition du Conseil d'appel des allocations d'études et prêts d'études,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés en qualité de membres du Conseil d'appel des allocations d'études et prêts d'études :

*A. Membres effectifs :*

*1° Deux membres représentant l'enseignement officiel :*

- Monsieur Alain FRUSCH, Proviseur honoraire.
- Madame Patricia HOSSELET, Maître-Assistante à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet, représentant le C.P.E.O.N.S.

*2° Un membre représentant l'enseignement libre confessionnel :*

- Madame Françoise SAPPYA ARNOULD, représentant le SeGEC.

*3° Un membre représentant l'enseignement libre non confessionnel :*

- N.

*4° Deux membres délégués du Ministre du Gouvernement de la Communauté française ayant les allocations et prêts d'études dans ses attributions :*

- Madame Stella MATTERAZZO.
- Madame Delphine HAULOTTE.

*5° Deux membres représentant l'organisation représentative des étudiants :*

- Monsieur Romain ANNOYE, représentant de la FEF.
- N.

**B. Membres suppléants :**

*1° Deux membres représentant l'enseignement officiel :*

- Monsieur Jean-Pol HENDOUX, Proviseur honoraire.
- N.

*2° Un membre représentant l'enseignement libre confessionnel :*

- Monsieur Fabrice GLOGOWSKI, Conseiller pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique, représentant le SeGEC.

*3° Un membre représentant l'enseignement libre non confessionnel :*

- Monsieur Michel BETTENS, Secrétaire général de la FELSI.

*4° Deux membres délégués du Ministre du Gouvernement de la Communauté française ayant les allocations et prêts d'études dans ses attributions :*

- N.
- N.

*5° Deux membres représentant l'organisation représentative des étudiants :*

- Monsieur Ilias KARAVIDAS, représentant de la FEF.
- N.

**Article 2.** - Madame Jacqueline DEVREUX, avocat général honoraire à la Cour d'appel de Bruxelles, est nommée en qualité de Président du Conseil d'appel. Monsieur Alain SQUILBECK, vice-président honoraire au tribunal du travail, magistrat suppléant, est nommé en qualité de Président suppléant du Conseil d'appel. N. est nommé en qualité de second Président suppléant du Conseil d'appel.

**Article 3.** - L'arrêté ministériel du 27 mars 2019 portant nomination des membres et du président du Conseil d'appel des allocations d'études et prêts d'études de la Communauté française est abrogé.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur à la date de publication au Moniteur belge.

---

Bruxelles, le 5 novembre 2019.

Pour la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la  
Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des  
Maisons de Justice, de la jeunesse, des Sports et de la Promotion de  
Bruxelles,

V. GLATIGNY

E. GILLIARD, Directeur général a.i.